

## ● Dans quelles circonstances la Troisième République est-elle née ?

### Doc. 1 Chronologie

- **19 juillet 1870** Le gouvernement de Napoléon III déclare la guerre à la Prusse.
- **2 septembre 1870** Capitulation de l'armée française à Sedan ; l'empereur est fait prisonnier ; les Parisiens se révoltent.
- **4 septembre 1870** Léon Gambetta et Jules Favre, avec les députés républicains, proclament la République devant l'Hôtel de Ville.
- **Février 1871** Une majorité monarchiste est élue aux élections législatives. Les Parisiens, en majorité républicains, rejettent cette nouvelle assemblée et les négociations pour la paix engagée par le gouvernement de Thiers avec l'Allemagne.

1. D'après le document 1, quelle défaite militaire marque la fin du Second Empire ?

.....

2. Soulignez la réaction des Parisiens à l'annonce de cette nouvelle.

3. Quel nouveau régime politique est proclamé ? Quand et par qui ?

.....

.....

4. Cependant qui remporte les élections organisées ensuite ?

.....

.....

5. D'après les documents 1 et 2, quelles raisons expliquent le soulèvement des Parisiens ?

.....

.....

.....

.....

6. Soulignez les revendications des révolutionnaires.

7.  Quelle est la réaction du gouvernement face à cette révolte ?

.....

.....

.....

.....

8.  Qu'est-ce que la « Semaine sanglante » et quand a-t-elle lieu ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9. Sur l'image, identifiez :

- Les communards
- Les troupes versaillaises

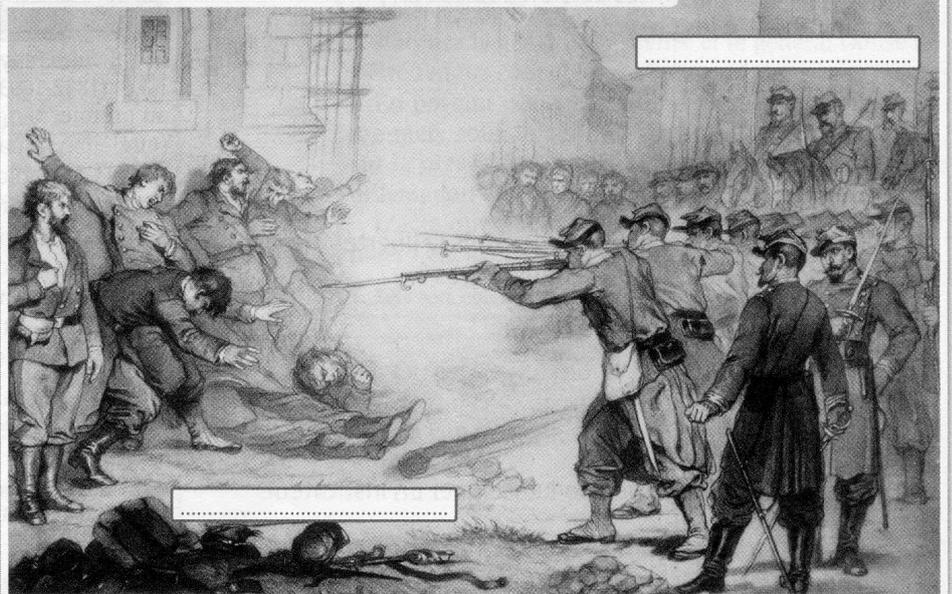
### Doc. 2 Le programme de la Commune

*Le gouvernement issu des élections négocie la paix avec l'Allemagne et tente d'enlever leurs canons aux Parisiens : ces derniers, républicains et socialistes, se soulèvent le 18 mars 1871. Ils proclament la Commune de Paris. Le gouvernement va s'installer à Versailles.*

« Dans le conflit douloureux et terrible qui menace encore Paris des horreurs du siège et du bombardement, [...] la Commune de Paris demande la reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du Peuple. L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France [...]. La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté de travail [...]. L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées. »

Extrait de l'Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871.

### Doc. 3 La répression pendant la « Semaine sanglante »



.....

.....